



ORGANISATION

OP-11

PCC SUPPORT INFORMATIQUE ET TELECOM

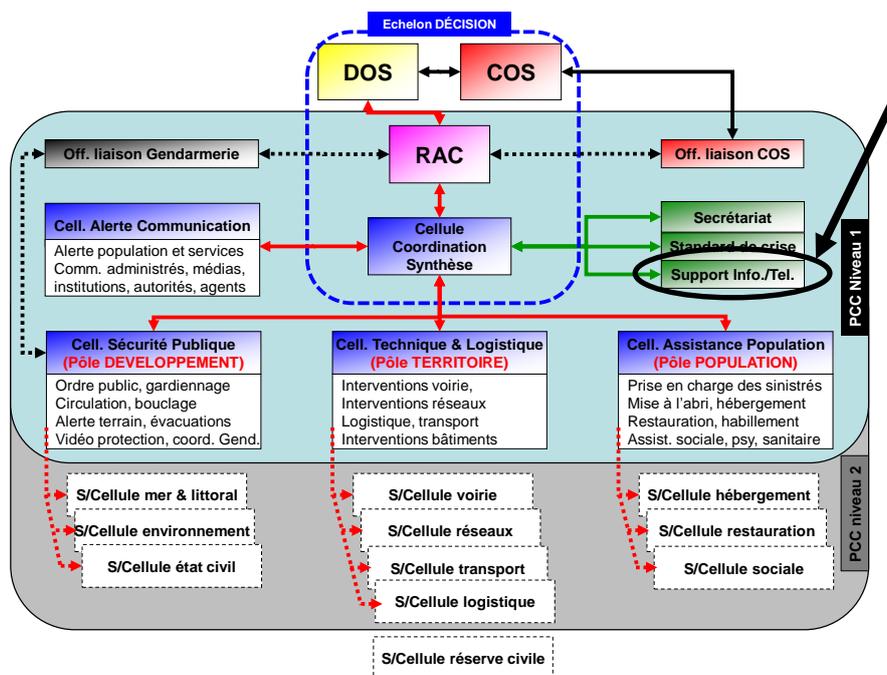
Page 1 / 2

Service responsable de la mise à jour : **RES/DSI**

Dernière mise à jour : **12/07/2021**

GENERALITES

Mis à disposition du responsable de la cellule « Coordination Synthèse », ce support assure le maintien en condition opérationnelle de tous les moyens informatiques et télécom. du PC Crise.



COMPOSITION

	Effectif	Ressource minimale à prévoir pour assurer la permanence	Fiche
PCS niveau 1	1 agent	3 agents se relevant toutes les 8 heures	LP-11
PCS niveau 2			

DESIGNATION

- Une liste nominative des agents désignés par le **directeur des systèmes d'information (DSI)** pour armer ce standard de crise est préalablement établie est tenue à jour par le service informatique.
- Cette liste doit figurer dans les dossiers de consignes des élus et cadres d'astreinte ainsi que dans le volet confidentiel du PCS.
- Sur cette liste figure un numéro d'ordre qui permet de d'identifier l'agent, en tête de liste, qui devra être sollicité en premier en cas de déclenchement du PCS.
- En cas d'absence, de l'agent en tête de liste, le suivant sera sollicité et ainsi de suite.

MOBILISATION

En heures ouvrables (HO)	Informé du déclenchement du PCS par le secrétariat général ou le DGS
Hors heures ouvrables (NHO)	Informé du déclenchement du PCS par l'élue ou le cadre d'astreinte



ORGANISATION

PCC SUPPORT INFORMATIQUE ET TELECOM

OP-11

Page 2 / 2

Service responsable de la mise à jour : **RES/DSI**

Dernière mise à jour : **12/07/2021**

MISSIONS

PHASE DE MONTEE EN PUISSANCE

- Dès réception de l'ordre de déclenchement du PCS, se rendre au PCC,
- Prendre ses consignes en arrivant auprès du responsable de la cellule coordination synthèse
- Mettre en place les moyens informatiques et télécom.
- Participer à l'armement du PCC

PHASE DE GESTION DE LA CRISE

- Assister les membres du PCC dans la mise en œuvre des moyens informatiques et télécom.
- Effectuer les dépannages et/ou remplacements d'équipements défectueux
- Effectuer les interventions systèmes et logicielles nécessaires
- Adapter la gestion des droits d'accès aux ressources réseaux et informatiques

PHASE POST-CRISE

- Remettre les équipements en configuration initiale
- Rédiger le compte rendu d'activité
- Réintégrer les équipements dédiés au PCC
- Participer aux travaux de RETEX
- Etudier et réaliser les évolutions de configuration matérielles et logicielles nécessaires